

## **ATELIER D'ÉCHANGES D'EXPERIENCES SUR « SANTE DES FEMMES »**

**4 octobre 2012**

### **Termes de référence du groupe thématique « Accessibilité et acceptabilité des soins et services : les modes d'intervention ciblés sur la demande »**

#### **I/ Introduction du thème :**

Agir sur la demande de services de santé est un volet complémentaire et nécessaire des actions visant à l'amélioration de l'offre de services, au renforcement des systèmes de santé.

Un certain nombre de projets de terrain des organisations françaises portent sur la demande de soins ou intègrent cette composante dans des programmes plus larges. Cela se traduit notamment par des actions de sensibilisation et de prévention santé en direction de populations cibles, des actions d'incitation à fréquenter les centres de santé, des actions visant au rapprochement entre structures de santé et populations locales.

Les populations ciblées par ces projets sont confrontées à divers obstacles qui réduisent leurs possibilités d'accéder ou de recourir à des services de santé: éloignement géographique, barrières financières, contraintes culturelles, question du statut social etc. Le coût financier des services, même modeste, est souvent un enjeu clé dès lors qu'on travaille avec des populations en situation de pauvreté. Les normes culturelles, les tabous entourant certains sujets ou encore certains stéréotypes liés au genre peuvent avoir des incidences significatives sur la santé sexuelle et reproductive des femmes. La question du statut social impacte la capacité des filles et des femmes à prendre soin d'elle-même et donc de leur santé. La mauvaise qualité des services de santé (notamment en termes d'accueil et de confidentialité) peut être un facteur aggravant.

D'autres problématiques peuvent se poser dans les actions sur la demande de soins : celles de la mobilisation et du « recrutement » des bénéficiaires, notamment dans le cadre de l'offre d'un service qui n'existait pas précédemment dans la zone d'intervention ; celles des « perdues de vue », sachant que les barrières précédemment mentionnées peuvent impacter la capacité des femmes à se rendre régulièrement dans les services de santé.

Des projets de terrain des organisations françaises tentent d'apporter des réponses concrètes à ces problèmes d'acceptabilité et d'accessibilité des femmes aux services de santé : création d'un réseau d'ONG et de professionnels locaux pouvant fournir des soins à moindre coût, sensibilisation et mobilisation de leaders religieux, soutien à la gratuité des soins pour femmes enceintes via la mise en place de vouchers, accompagnement du personnel soignant pour réduire la stigmatisation à l'égard de certains publics, réhabilitation de centres de santé pour renforcer l'aspect confidentialité, mise en place de stratégies visant à encourager l'assiduité des patientes etc.

## **II/ Objectifs du groupe :**

L'objectif est d'amener les participants à échanger sur leurs approches et modes d'intervention visant à réduire ou supprimer certaines barrières et contraintes auxquelles les femmes sont confrontées pour accéder aux services de santé.

Plus précisément, cette session devrait permettre :

- De mieux appréhender les principaux types d'obstacles à l'accès des femmes aux services de santé rencontrés dans les projets de terrain
- D'identifier les leviers possibles pour agir sur ces freins
- D'échanger sur les diverses réponses apportées par les projets de terrain, leurs avantages et leurs limites
- D'identifier des bonnes pratiques en la matière

## **III/ Points de discussion :**

Les questions de fonds à aborder :

- Quels seraient les éventuels principaux freins que nous rencontrons quasi systématiquement dans nos projets axés sur la demande, quel que soit leurs domaines d'intervention ?
- Comment en tenir mieux compte dans l'élaboration de nos projets et de nos modes d'intervention ?
- Quels seraient les principaux leviers possibles pour lever ces freins ?
- Comment développer une approche plus globale des divers freins à l'accès dans nos projets ?
- Quelles synergies à prévoir avec d'autres acteurs en vue de favoriser une réponse globale à ces freins ?

## **IV/ Déroulé :**

Durée : 2H30

Présentation de l'atelier : 10 mn

Questions/réponses : 10 mn

Témoignage de 2 associations pour lancer la discussion : 15 mn

*Suggestion1 : Pascale Le Roy du GRET (projet de micro-assurance comme réponse au manque d'accessibilité financière et la nécessité de faire le lien avec des activités d'éducation à la santé).*

*Suggestion2 :E&D (projet SSR/freins socio-culturels+financiers+géo) ou ASI (projets SSR-VIH/ liens entre prévention/sensibilisation et accès aux services-freins financiers+représentations personnel soignant+représentations de la maladie).*

Echanges d'expériences et débat autour des points de discussion : 1H45

Synthèse des échanges en vue de la restitution : 10mn